

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2140

présenté par
M. Touraine, rapporteur

ARTICLE 2

Compléter la première phrase de l'alinéa 11 par le mot :

« civile ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.